



CONSEIL DE GERANCE 08/03/2022

Rédaction : Véronique Denis

Lieu Dom'inno

Présents Timothée MALDONADO
Sophie CHAPOT,
Sophia CHATELARD
Estelle LOTITO
Agnès BEILLE (Visio)

Sylvain FONTE (Visio)
Maxime BERTOLINI
Véronique DENIS

Excusée

Ordre du jour

- Achat de local : consultation des pros
- Weda et continuité pour changement de poste au sein d'un cabinet
- Journée régionale Femasaura
- Demande intégration Irène Tropres, hypnothérapeute installée avec Isabelle Rovire et Christelle Dezeuze

● Achat de local : consultation des pros

Sujet abordé lors de la dernière plénière : racheter le local du cabinet kiné Aurore de Fanny Girard qui part au mois de juin. Achat de 135000€. Prix du marché. Simulation de remboursement de crédit : 10.200€ annuel.

Viendra s'ajouter à cet achat la location d'un autre local place Etienne Grappe à l'été 2023.

Pas plus mal si ce local permet des consultations psy qui ne soit pas dans les locaux de la MSP. Cela a du sens pour installer un pro de santé salarié du PSIP. L'IPA du PSIP actuellement fait du télétravail par manque de place dans nos cabinets, ce qui est très dommage. Permettre aux psy et IPA de se partager un local. Ce local ne serait pas de trop.

Cela représente une étape pour le PSIP de devenir propriétaire immobilier.

Il faudrait le vendre le jour où on en aura plus besoin. Les locaux doivent répondre à l'objet de la MSP. Pas d'achat pour les louer

à un pro de santé libéral.
1ETP de psy bientôt dans la MSP.

Sait-on à combien reviendraient les frais annexes taxe foncière etc... ? Non pas calculé encore.
10.000€ = remboursement de frais. Prêt sur 15 ans environ.
A la revente au même prix, on ne perd pas d'argent.

Nécessaire de donner une réponse rapidement à Fanny car elle veut trouver quelqu'un en juin.

Est-ce que ce local est assez grand ? Pour éviter la dispersion car on va embaucher d'autres corps de métiers ? Il n'y aura pas de place pour le psychiatre par exemple.
Chercher plus grand ? ça va coûter cher.
Si on a 1ETP psy, on peut mettre une journée de psy dans le nouveau local place E. Grappe. On imagine qu'on n'aura pas assez de place pour accueillir tout le monde. Donc on en aura toujours besoin.
Ne pas oublier qu'il y aura les 60m2 du Dom'inno en moins.

Décision entre nous au CG trop limité. Il faut revoir cette question en plénière. On a posé les questions dans la dernière plénière : ça ne pose problème à personne si dans les statuts on note que les parts sociales ne changent pas de valeur. Stipuler ça avant. Pour que personne ne puisse demander une part plus importante du fait de la propriété. Pas de spéculation financière au sein de la SISA. Régler ce point la avant l'achat.
AGE au mois de juin, signature de l'acte de vente après l'AGE.

- **Réaborder la question en plénière.**
- **Dire à Fanny qu'on attend cette plénière pour se décider**
- **Clarifier ensuite si nécessaire en AGE avant un éventuel achat**

- **Weda et continuité pour changement de poste au sein d'un cabinet**

Question concernant les situations de départs de pros du PSIP avec des personnes qui viennent remplacer dans le cabinet sur le même poste.

Ex : Nathan par Nelly / Fanny par Priscille / comme on a fait pour Véro par Caroline et M-Catherine par Cécile.

Permettre à ces pros d'accéder à WEDA directement. Cependant ils pourraient utiliser le code d'un autre pro du cabinet en attendant leur entrée dans la SISA au bout d'un an.

Est-ce qu'on crée une sous-catégorie de pros qui entrent dans la SISA qui peuvent accéder à WEDA dès leur prise de poste dans le cabinet ?

Créer quelque chose de neuf : comme une charte par cabinet.

Proposition :

Pour les cabinets qui font partie du PSIP : on fait confiance au cabinet qui intègre un nouveau membre signataire du projet de santé. Pas d'année d'observation.

Par contre, dans le cas d'une création de cabinet, comme l'Oryx, un an d'observation pour les pros demandant leur entrée.

Exception pour les pharmaciens. Pour les sociétés ça pose d'autres questions.

L'année d'observation garde du sens : pour le pro qui arrive, adhérer en conscience et pour le PSIP permet de connaître la personne et valider sa présence comme associé.

- **Faire une différence entre les cabinets du PSIP et les cabinets qui se créent.**
- **Cabinets du PSIP : intégration directe et accès à WEDA immédiate**
- **Cabinets qui se créent : on continue à proposer une année d'observation avant validation**

- **Journée régionale FEMASAURA**

Mail de Sylvain pour journée du 18 juin : mini congrès d'AVECSANTÉ au niveau régional.

Si des gens intéressés, MSP adhérente prioritaire.

Thèmes : trouver sa place en équipe. Atelier sur le système d'infos partagée, MSP et CPTS, table ronde sur la place des habitants animés par J-Yves et Pauline.

Inscription globale ? ou personne individuelle ? Réponse positive d'Alix.

- **Alix inscrite**
- **Relance autres pros : Sylvain**

- **Demande intégration Irène Tropes**

Cf lettre de demande d'intégration.

Je suis hypnothérapeute depuis 2015, formée par l'Institut Sakti d'Hypnose Clinique à Paris. J'ai suivi cette formation conseillée par le Professeur de Gastro-Entérologie du CHU de Grenoble Bruno Bonaz, qui l'a lui-même suivie, afin de pouvoir le seconder dans ses recherches en hypnose (nous terminons au printemps 2022 un projet sur l'hypnose dans la maladie de Crohn). Je suis également formée à la méditation de pleine conscience, à la Communication Non-Violente et à la résolution émotionnelle. J'ai commencé par pratiquer dans le service de Gastro-Entérologie du CHU jusqu'en 2020 puis je me suis installée à Grenoble en mars 2021 pour une pratique à 30 % de mon temps. C'est parce que j'ai souhaité augmenter mon temps de pratique à 50 % que j'ai changé de cabinet et ai rejoint Christelle DEZEUZE et Isabelle ROVIRE en sept 2021, introduite auprès d'elles par Hélène BISCARRAT avec qui je suis amie par ailleurs. Du fait de ma proximité avec le service de gastro-entérologie, je reçois beaucoup de personnes souffrant de l'intestin irritable ou de pathologies intestinales. Mais le bouche-à-oreilles me permet maintenant de recevoir toutes les personnes souhaitant apprendre à gérer leurs émotions, les douleurs, les troubles du sommeil, les symptômes psycho-somatiques pour lesquels la médecine ne trouve rien de pathologique, les blocages émotionnels, ... Je suis également impliquée dans l'organisation du DU d'hypnose de l'Université de Grenoble Alpes avec le Pr Bonaz et j'y donne un cours intitulé « Déroulement d'une séance d'hypnose ». J'ai rencontré Véronique DENIS il y a 15 jours. Elle m'a présenté le PSIP de Saint Martin d'Hères dont j'avais déjà entendu parler par Christelle et Hélène. Le projet me plaît beaucoup et je serais très fière de pouvoir vous rejoindre cette année à titre d'observateur pour commencer. Je ne sais pas encore précisément sur quel « axe » je pourrai m'investir (hypnoses de groupes ? Pour quel public ? Séances de gestion des émotions ? Réduction du stress ?) mais je compte sur les réunions mensuelles pour me faire une meilleure

idée des activités du pôle et trouver ma place. En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Contenu de sa lettre très intéressant.

Question toujours difficile de savoir jusqu'où on ouvre ? Quels pros peuvent ou ne peuvent pas intégrer le PSIP ?

Argument : caractère scientifique de sa démarche.

Revoir ce que signifie MSP Universitaire concernant le type de pros qui intègrent.

Très difficile aujourd'hui de prendre position.

- **OK pour intégrer Irène et lui demander d'exposer ce qu'elle fait pendant l'année de découverte.**
- **Clarifier ce que signifie le U de MSP-U**

Prochains CG :

mardi 12.04 13h30-15h30

mardi 17.05 13h30-15h30